

AAPPMA LA GAULE DU LOING

Société Communale de Pêche des Etangs de Dordives (S.C.P.E.D)

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 10 février 2024 à 9 heures

L'assemblée générale, régulièrement convoquée, s'est réunie en la salle des fêtes de Dordives sous la présidence de Monsieur Jacques BRIHIER , président.

Étaient présents : M. Jacques BRIHIER – M. David LAMBERT – M. Jean-Pierre

- ROSE – M. Laurent RIDOU – M. Gilles BRONGNIART
- Jean-Jacques LONGUEPEE – M. Michel DEVILLIERS –
M. Daniel BANNERY - M. Jean BUCHER - M. Patrick ESNAULT -
Mme Laura SETTIER - Mme Laura VIONNET-FUASSET -
M. Alexis VIGARIO - M. Jean-Hubert FRISON

Secrétaire de séance : M. Jean-Hubert FRISON

- BRIHIER ouvre la séance à 9 heures 20 mn par la société de pêche de

LA GAULE DU LOING:

Il rappelle que La Gaule du Loing gère le Loing, le canal du Loing, le Betz et le Fusain.

Il fait part des informations suivantes :

- Mr MARITAN a démissionné du bureau. Trois nouveaux membres entrent au bureau : Mmes SEHIER Laura, Mme VIONNET FUASSET Laura et M. Jean BANNERY ;
- M. Jean BERTHAUD, maire de Dordives intervient et informe que la commune de Dordives a acquis l'Étang de Quarante et qu'elle envisage de le consacrer aux loisirs ainsi qu'à la pêche, selon des modalités à définir.

Bilan de l'année 2023 :

-
- saison difficile avec des pertes d'adhérents à l'instar de nombreuses sociétés de pêche.
- Déclin des ventes de cartes interfédérales (69 en moins).
- Vente de cartes journalières en hausse (83 en plus)
- Mr ROSE présente le bilan financier de 2023 qui est approuvé à l'unanimité

Le Betz :

- Les dates d'alevinage en truites sur cette rivière seront à nouveau communiquées, à la demande des pêcheurs.

- Les alevinages 2023 ont représenté environ 3000 truites : les mêmes quantités seront déversées en 2024 en 4 ou 5 alevinages en fonction des conditions météorologiques.
- Le pisciculteur a été changé en dépit d'une hausse des tarifs de 1 € au kilo, avec la possibilité de remises de prix sur les farios en fonction des quantités livrées. Cependant il faudra continuer à aleviner en truites pour les mêmes sommes au risque de perdre la subvention de la fédération départementale.
- Un nettoyage de la rivière est programmé au 14 février, en fonction de la météo .
- Point sur les travaux au Moulin de Brandard : travaux réalisés en partie par le propriétaire du terrain, avec le concours et sous l'égide de l'EPAGE, de la DDT et de la Fédération Départementale. L'étang existant a été rebouché. Le barrage en béton devait être démoli (en suspens depuis 1950) pour permettre l'écoulement des eaux dans le bras principal du Betz. Le propriétaire du terrain a introduit un référé contre cette démolition et nous sommes dans l'attente de la décision.
- Demande à la commune de Dordives de remettre en état le barrage de la Rivière aux Moines, la vanne n'étant plus opérationnelle. M. BERTHAUD indique que le dossier est à l'étude en mairie de Dordives qui a pris attache avec l'EPAGE pour bénéficier d'aides techniques et financières, compte tenu du coût des opérations.

Le Canal du Loing :

- Le canal du Loing n'ayant pas été asséché en 2023 pour travaux sur le pont canal, un alevinage pour un montant de 1450 € a été réalisé (gardons, brèmes, tanches et sandres)
- Diminution notable des pêcheurs au coup notamment du fait de l'accessibilité et de l'utilisation réduite des berges amplifiées par la véloroute.

Le Loing :

- L'accessibilité aux berges nécessite un nettoyage. Cependant du fait de l'existence de nombreuses parcelles privatives, les interventions sont limitées.

Le Fusain :

- Les fonds provenant de l'association Le Vairon Chateau-landonnais, soit 7500 € destinés à un empoissonnement ont été prélevés par la fédération départementale, qui n'a reversé à la Gaule du Loing que la somme de 500 €, ne permettant plus cette opération.

Bilan financier :

- ROSE présente le bilan 2023 :
- Recette des ventes de cartes 5022 € pour 469 cartes.
- Baisse de 30% soit à raison de 17 € reversés par carte, un manque à gagner de 2350 €
- Actif au 31.12.2022 : 10656 €
- Recettes 2023 : 9688 €
- Dépenses 2023 : 8802 €
- bénéfice net 2023 : 886 €
- soit un actif net de 11542 €

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

Questions diverses :

Quid de l'entretien du Fusain ?

Un nettoyage peut être effectué sur les parcelles communales mais il existe de nombreuses parcelles privées nécessitant l'accord des propriétaires .

Alevinage du canal en carpes :

La population de carpes dans le canal est satisfaisante mais il faudra peut-être envisager un empoissonnement. A voir.

La séance est suspendue à 10 heures 20 mn et reprend à 10 heures 30 mn

Société Communale de Pêche des Etangs de Dordives

- BRIHIER présente le bilan 2023 qui semble satisfaisant malgré une perte minime d'adhérents locaux.

- La population de sandres est en progression
- Un intervenant demande plutôt une fermeture totale après alevinage du grand étang pendant un mois ou deux que de la pêche no-kill, les carnassiers ayant plus de chance de survie qu'après avoir été piqués.

Il est précisé qu'il est plus intéressant de maintenir la pêche no-kill en comptant sur le bon sens des pêcheurs. Une fermeture totale pourrait mettre en péril le magasin de chasse-pêche qui est vital pour le secteur et en même temps une vitrine pour l'association.

- Alevinages 2024 à hauteur de 5798 €, en baisse par manque de poissons de la part du pisciculteur.
- Retour aux tailles légales pour les carnassiers, à savoir 60 cm pour le brochet et 50 cm pour le sandre.

Manifestations :

- l'activité float-tube est en baisse du fait de la difficulté à prendre du poisson malgré une population suffisante. Il est décidé suspendre cette activité pour 2024.
- marathon de pêche au coup maintenu aux mois de juin et septembre
- concours communal enfants et adultes repoussé de août à septembre
- participation au forum maintenu. Il est demandé à la section carpe de participer pour faire connaître cette pêche.
- guerre aux poissons-chats à poursuivre : 600 kg prélevés en 2023
- Section carpe : l'année a été satisfaisante malgré une perte d'adhérents en 2023 compensée par de nouvelles inscriptions en 2024
- recette de 2530 €, dépenses de 1870 € représentant un bénéfice 653 €
- le challenge sera renouvelé en avril 2024

Question : y a-t-il des places disponibles en 2024 et les candidats seront-ils avisés.

- VIGARIO précise aux candidats que leurs candidatures ne sont pas les bienvenues. Mme SETTIER précise que les pêches de nuit à la carpe sont soumises à autorisation municipale et préfectorale avec des règles strictes à respecter à peine de retrait des autorisations.

Bilan financier :

- ROSE présente le bilan financier :
- recettes : 14852 €
- dépenses : 11846 €
- bénéfice 3000 €

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité

Questions diverses : néant.

La séance est levée à 11 heures 40 mn.

Le Président

Le Secrétaire